



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

KBL EPB FUND - Bond Allocation, un compartiment de KBL EPB FUND

Classe d'actions en EUR - Capitalisation (LU0528547689)

Ce compartiment est géré par Kredietrust Luxembourg S.A., membre du groupe KBL European Private Bankers S.A.

Objectifs et politique d'investissement

KBL EPB Fund – Bond Allocation a pour objectif de vous procurer à moyen terme une croissance de votre investissement.

Le compartiment place ses avoirs, directement ou par le biais d'autres fonds, de façon diversifiée en obligations de tout type (liées à l'inflation, d'entreprises, à haut rendement, convertibles, de pays émergents...).

L'allocation entre les différents segments obligataires découle d'un processus dynamique dépendant de la phase de conjoncture dans le cycle économique identifiée par nos analystes.

Dans le cadre d'une gestion efficace, le gestionnaire peut

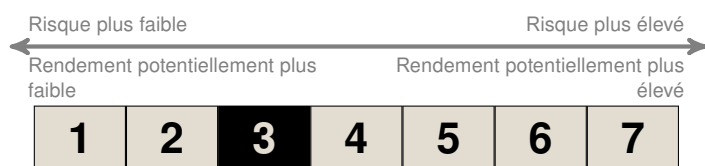
utiliser à titre accessoire des produits dérivés. Ces techniques financières ont pour but de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants : actions, taux d'intérêt et change.

Les revenus générés par les investissements du compartiment sont réinvestis au sein de celui-ci.

Les actionnaires peuvent sur demande obtenir le remboursement de leurs actions chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 4 à 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le calcul de l'indicateur de risque est basé sur des données historiques estimées qui ne constituent pas nécessairement une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque affichée demeure inchangée.

L'indicateur de risque du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le compartiment est classé dans la catégorie 3 en raison de

ses investissements sur les marchés obligations.

Outre les risques de liquidité, crédit, taux d'intérêt, change et produits dérivés, le compartiment est exposé aux **risques importants suivants qui ne sont pas pris en compte adéquatement par l'indicateur de risque** :

- risques de nature politique, économique, juridique et fiscale ;
- risque opérationnel : risque de perte matérielle résultant d'erreurs humaines, de défaillances techniques, de procédures ou de contrôles inadaptés ;
- risque de valorisation : risque qu'un investissement ne soit pas correctement valorisé ;
- risque de contrepartie : risque que la contrepartie aux contrats conclus de gré à gré ne tienne pas ses engagements.

Frais

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, incluant les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

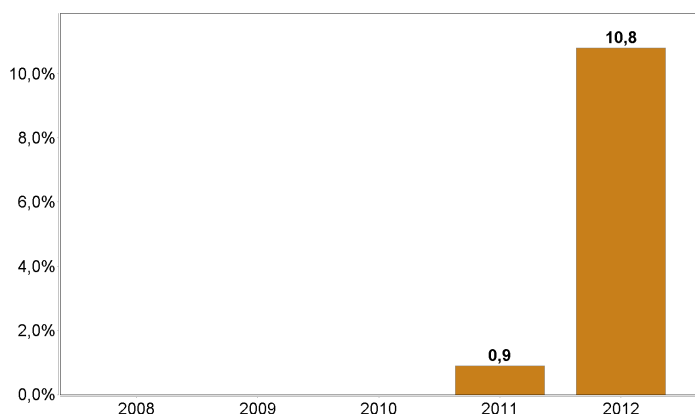
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	2,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2,09%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Le montant des frais courants se réfère aux dépenses d'une année entière et a été calculé sur base des données arrêtées au 31/12/2012. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance ;
- les coûts de transaction de portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le compartiment concernant l'achat ou la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Des informations supplémentaires concernant les frais sont disponibles sous la rubrique « Charges et Frais » du prospectus, disponible sur le site internet www.kbl.lu.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances passées inclut les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance et exclut les frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

Le compartiment a été lancé le 30/09/2010.

Informations pratiques

Dépositaire

KBL European Private Bankers S.A.

Informations supplémentaires et publication des prix (VNI)

Le prospectus, les derniers rapports périodiques, les derniers VNI ainsi que des informations supplémentaires peuvent être obtenus sans frais auprès du siège social de la Sicav (11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg) ainsi que sur le site internet www.kbl.lu.

Fiscalité

Le compartiment est soumis aux lois fiscales et aux règlements du Luxembourg. Selon votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir une incidence sur votre investissement.

Responsabilité

La responsabilité de Kreditrust Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Informations spécifiques

Le compartiment Bond Allocation émet une classe d'actions.

L'OPCVM KBL EPB FUND est composé de plusieurs compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont dissociés en vertu de dispositions légales. L'investisseur a le droit de convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment. Il peut obtenir des informations sur les modalités d'exercice de ce droit sous la rubrique « Conversion d'actions » du prospectus, disponible sur le site internet www.kbl.lu.

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Représentant et service de paiement en Suisse : KBL (SWITZERLAND) LTD, ayant son siège au 7, Bd Georges Favon, CH-1211 Genève 11. Un exemplaire des statuts, du prospectus, du document intitulé Informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuel et semestriel de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant suisse.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Kreditrust Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18/02/2013.